

D 524 BRESIL: PROTESTATION APRES UNE NOMINATION
D'EVEQUE

Suite à la nomination du nouvel évêque de la prélatrice de Conceição do Araguaia, dans l'Etat du Pará (cf. DIAL D 516), le conseil pastoral de ce diocèse a exprimé son étonnement devant la manière dont a été faite cette nomination.

En effet, suite à de graves problèmes de propriété de la terre dans la région en octobre et novembre 1976 (cf. DIAL D 342), l'évêque du lieu, Mgr Estêvão Cardoso de Avelar, était mis en procès par les militaires en même temps que Mgr Alano Pena, évêque de Marabá. Alors que le procès de Mgr Alano est toujours en cours (c'est cet évêque qui, à Puebla, est sorti pendant l'homélie de Mgr Aparicio pour protester contre les propos de cet évêque salvadorien. Cf. DIAL D 507) Mgr Estêvão se voyait par contre, le 16 janvier 1978, lavé de tout soupçon d'atteinte à la sûreté nationale. En mars 1978, il était nommé au siège d'Uberlândia, dans l'Etat de Minas Gerais. Son transfert avait été, à l'époque, interprété comme le fruit des pressions militaires, en particulier du général Euclides Figueiredo, frère de l'actuel président de la République. C'est sur l'invitation pressante du nonce que Mgr Estêvão avait fini par accepter de quitter Conceição do Araguaia.

La nomination d'un évêque non dominicain et de nationalité étrangère semble confirmer l'intention du nonce de "pacifier" le climat de la région.

Ci-dessous nous donnons le texte de la lettre envoyée par les membres du conseil pastoral du diocèse aux évêques du Brésil.

Note DIAL

A son Eminence le Cardinal Aloisio Lorscheider
Président de la Conférence nationale
des évêques du Brésil

le 16 mars 1979

Nous, soussignés membres du Conseil pastoral de la prélatrice de Conceição do Araguaia, réunis ici, prenons la liberté de nous adresser par votre intermédiaire à la Conférence nationale des évêques du Brésil (CNBB) pour lui faire connaître notre position sur la nomination récente du Père Patrick Joseph Hanrahan comme évêque de la prélatrice de Conceição do Araguaia.

C'est avec une grande surprise que nous avons appris par Radio-Vatican, le 14 février, la nomination du nouvel évêque de notre prélatrice. Nous regrettons vivement la manière dont s'est faite cette nomination et, face à cet événement, nous justifions notre position en présentant les considérations suivantes:

1) La méconnaissance du fait que la prélature est confiée à l'Ordre dominicain depuis 1911, ce qui a laissé dans l'histoire de la région une marque des plus évidentes de zèle apostolique véritable.

2) La non considération du fait que, depuis plus de trente ans, la prélature a toujours été confiée à un évêque brésilien.

3) La non considération de l'avis des évêques de la Région Nord II de la CNBB, des prélatures et diocèses voisins, et surtout de l'évêque précédent Mgr Estêvão Cardoso de Avelar.

4) La méconnaissance de la présence du vicaire capitulaire, Frère Manoel Borges da Silveira, de l'existence de la CNBB et de la province dominicaine qui, jusqu'à présent, n'ont reçu aucune notification de cette nomination, ce qui démontre un manque total de courtoisie et de respect envers l'Eglise particulière de Conceição do Araguaia.

5) La non considération de la théologie de Vatican II sur la collégialité des évêques et sur le rôle important des conférences épiscopales.

Nous voulons manifester clairement notre refus devant une telle façon de procéder et nous espérons que, dans l'avenir, la CNBB pourra jouer un rôle décisif dans les nominations épiscopales, en tenant compte des attentes du peuple de Dieu dans les Eglises particulières.

Nous tenons à souligner que notre prise de position ne concerne aucunement la personne de l'élu; au contraire, nous l'acceptons dans l'espoir que nous pourrions continuer ensemble le cheminement commencé par ses prédécesseurs dans cette Eglise de Conceição do Araguaia.

Veuillez accepter, Eminence, notre geste de considération et d'estime.

(Suivent les signatures des 30 membres du Conseil pastoral et de son secrétaire)

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 170 F - Etranger 200 F (par voie normale)
(par avion, tarif sur demande selon pays)

Directeur de publication: Charles ANTOINE

Imprimerie CCFD

Commission paritaire de presse: 56249

ISSN: 0399-6441